



SOUS-PRÉFECTURE  
- 8 SEP. 2010  
MONTBÉLIARD

**Décision du Maire N°60**

Nos réf : CR/JD/DB/MCR

**Objet : Signature du Marché en consultation directe sur procédure adaptée avec la Société CLIMENT concernant les travaux de voirie communale – réfection et reprise de dégradations voirie communale**

**Le Maire de la Commune de Bavans – 25550**

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 30 mai 2008 (Sous Préfecture le 10 juin 2008) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriale ;
- Considérant que Madame le Maire est autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil de 300 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % (15 000 €) lorsque les crédits sont inscrits au budget.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** La signature du Marché cité en objet avec la Société CLIMENT sise à Voujeaucourt.

Montant de l'offre : 8 719,50 € HT soit 10 428,52 € TTC

**Article 2 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Montbéliard.

Fait à Bavans le 23 juin 2010

**Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint,**  
*Pierre KNEPPERT*



MAIRIE DE BAVANS  
8. SEP. 2010  
COURRIER REÇU



## COMMUNE DE BAVANS

Travaux de voirie communale - Réfection et Reprise de dégradations voirie communale

## DETAIL ESTIMATIF DES TRAVAUX

N° de p	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
<b>1 - Rue de la Dîme - Reprise de passage piéton</b>					
1	Découpe du revêtement existant	m	12	4,00	48,00
2	Démolition de béton et évacuation en décharge agréé	m <sup>2</sup>	20	13,65	273,00
3	Reprise de maçonnerie, repose de pavés granit arrachés en dépôt aux ateliers Municipaux	m	2	6,50	13,00
4	Reprofilage avant enrobés	m <sup>2</sup>	20	2,95	59,00
5	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés 0/10 - 140 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	20	20,00	400,00
<b>Total 1</b>					793,00

<b>2 - Rue de la Berge - Suppression de flaqué d'eau - Reprise entrée de rue entre RD 663 et passage piéton en pavés</b>					
1	Découpe du revêtement existant	m	30	4,00	120,00
6	Décapage du revêtement existant avec évacuation des matériaux en décharge agréé	m <sup>2</sup>	60	4,25	255,00
4	Reprofilage avant enrobés	m <sup>2</sup>	60	2,95	177,00
7	Couche d'accrochage gravillonnée	m <sup>2</sup>	60	3,50	210,00
5A	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés 0/10 - 150 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	60	22,00	1 320,00
8	Mise à niveau de bouches à clé	u	2	65,00	130,00
9	Mise à niveau de regard	u	2	150,00	300,00
10	Mise à niveau de bouches à gaz	u	1	75,00	75,00
<b>Total 2</b>					2 587,00

<b>3 - Rue du Clair Soleil</b>					
11	Bouchage de trous aux enrobés à chaud	t	1,5	325,00	487,50
12	Reprise de fissures et joints	h	2	60,00	120,00
13	Terrassement pour purge	m <sup>2</sup>	100	7,50	750,00
1	Découpe du revêtement existant	m	58	4,00	232,00
14	Fourniture et mise en œuvre de GNT 0,31/5 - Cylindrage	m <sup>2</sup>	100	12,00	1 200,00
7	Couche d'accrochage gravillonnée	m <sup>2</sup>	100	3,50	350,00
5A	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés 0/10 - 150 kg/m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	100	22,00	2 200,00
<b>Total 3</b>					5 339,50

MONTANT TOTAL H.T. en € 8 719,50

MONTANT TVA 19.6% 1 709,02

MONTANT TOTAL T.T.C. en € 10 428,52

Bavans le 23 JUN 2010

Bon pour accord

Le 1er Adjoint

Pierre KNEPPERT



A Vouieaucourt le

22 JUN 2010

CLIMENT TRAVAUX PUBLICS

9, route d'Auencourt - BP 9  
25420 VOLKIEAUCOURTTél 03 81 36 35 80 Fax 03 81 36 35 81  
SIRET 439 326 485 10076 - APE 451 A

MAIRIE DE BAVANS

08. SEP. 2010

COURRIER REÇU

SOUS-PRÉFECTURE

- 8 SEP. 2010

MONTBÉLIARD



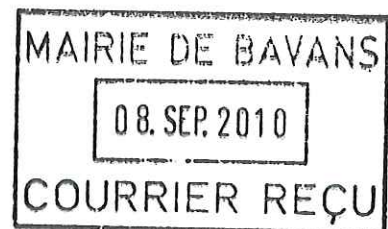
# COMMUNE DE BAVANS

## Travaux de voirie communale - Réfection et Reprise de dégradations voirie communale.

Offres à faire parvenir avant le Mardi 22 JUIN 2010 avant 17 h 00 délai de rigueur

### OUVERTURE DES PLIS

<i>Entreprises consultées</i>	<i>Offre HT</i>	<i>Offre TTC</i>	<i>Classement</i>
<b>Estimation Service Technique</b>		<b>12 000.00</b>	
STD	<b>10 345.00</b>	<b>12 372.62</b>	<b>3</b>
SACER SURLEAU	<b>9 919.53</b>	<b>11 863.76</b>	<b>2</b>
EUROVIA	<b>16 122.50</b>	<b>19 282.51</b>	<b>4</b>
CLIMENT	<b>8 719.50</b>	<b>10 428.52</b>	<b>1</b>





Commune de BAVANS



Service Technique

Mairie

---

**A l'attention de Monsieur le Directeur**
**Entreprise CLIMENT S.A.**  
 9 rue d'Audincourt BP 19  
 25420 VOUEAUCOURT

---

 Nos ref. CR/JD/HB
**Bavans le 23 juin 2010**

**Objet : Commune de Bavans - Consultation d'entreprises - Travaux de voirie communale - Réfection et Reprise de dégradations. – Candidature retenue.**  
**Affaire suivie par:** Hervé BEPOIX, DST de la commune

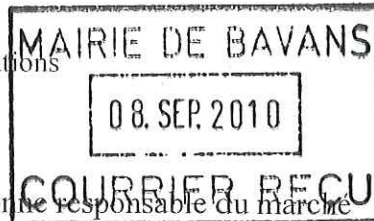
Monsieur,

A la suite de l'analyse par la Commission des offres déposées en réponse à la consultation visée en objet, et décision de la Personne Responsable des Marchés, nous vous informons que la commune a retenu vos propositions.

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre.

Un certain degré d'urgence vous oblige à prendre rapidement les contacts nécessaires à notre collaboration.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations



Pour la personne responsable du marché

**Pierre KNEPERT**1<sup>er</sup> Adjoint à l'urbanisme

Mairie, 1 rue des Fleurs  
 25550 BAVANS  
 téléphone :  
 03.81.96.26.21.  
 06.85.25.34.54.  
 télécopie :  
 03 81 96.23.85.  
 mél.  
 mairiebavans@wanadoo.fr